



Ordonnance de télécom CRTC 2016-3

Version PDF

Ottawa, le 11 janvier 2016

MTS Inc. – Approbation d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve** la demande tarifaire suivante :

| Demandeur | Avis de modification tarifaire | Date de la demande | Date d’entrée en vigueur |
|-----------|--------------------------------|--------------------|--------------------------|
| MTS Inc. | 772 | 13 novembre 2015 | 11 janvier 2016 |

2. Aucune intervention relativement à la demande n’a été reçue.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire générale